

# PALAISEAU 4807

BULLETIN D'ADHESION 2016 – 2017

Ce bulletin est à retourner, accompagné

- d'un chèque (adhésion + licence obligatoire, avec ou sans option) à l'ordre de « Palaiseau 4807 »
- d'un certificat médical pour l'aptitude aux activités montagne, ski, escalade ou randonnée (voir au dos de ce document).

à **Isabelle Droulez** 13 Domaine de la Butte à la Reine 91120 Palaiseau, Tel: 06 86 77 61 15

email : [isabelledroulez@sfr.fr](mailto:isabelledroulez@sfr.fr)

	Nom	Prénom	né(e) le	adhésion	Licence *	option
1 <sup>er</sup> adulte						
2 <sup>ème</sup> adulte						
1 <sup>er</sup> enfant						
2 <sup>ème</sup> enfant						
* pour les différentes options voir au recto de ce document Abonnement à <b>Direct'cimes</b> pour les personnes affiliées à la <b>FFME</b> : 8€ Abonnement à <b>Passion rando magazine</b> pour les personnes affiliées à la <b>FFRandonnée</b> : 6€						
				<b>total</b>		

Adresse:

e-mail :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Département du lieu de travail :

Profession :

Je déclare avoir pris connaissance des conditions et des extensions d'assurance proposées par les fédérations sur les sites internet : [ffme.fr](http://ffme.fr) ou [ffrandonnee.fr](http://ffrandonnee.fr) **Date et signature:**

Conformément à la loi du 6/01/78, le fichier de «Palaiseau 4807 » a été déclaré le 21/06/95 auprès de la CNIL et a été enregistré sous le n° 389534. Conformément à l'article 27 de cette loi, les données de ce fichier ne seront éventuellement divulguées qu'à des responsables de l'association. De plus, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant.

Notre association est affiliée à la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade, ainsi qu'à la Fédération Française de la Randonnée. Suivant les activités que vous désirez pratiquer vous pouvez adhérer soit à la FFRA, soit à la FFME et souscrire aux différentes options proposées. Veuillez alors vous reporter au § explicatif au dos de ce bulletin pour calculer le montant de votre licence.

Toute personne déjà licenciée dans un club affilié à la FFRandonnée ou à la FFME doit fournir une copie de sa licence.

- En s'inscrivant, les adhérents s'engagent à respecter le Règlement intérieur de l'association (disponible auprès des responsables du club ou sur le site [www.palaiseau4807.fr](http://www.palaiseau4807.fr))

- **Montant de la cotisation annuelle = adhésion + licence**

Adhérent adulte (+ 18 ans)	<b>Adhésion: 15,00€</b>	<b>Licence FFME: 54,90 €</b>	<b>Licence FFR: 24 €</b>
Enfant	<b>Adhésion: 5,00€</b>	<b>Licence FFME: 42,20 €</b>	<b>Licence FFR: 24 €</b>
Famille		<b>Licence FFME: 29,90 € *</b>	<b>Licence FFR: 44,80 €**</b>
Option Escalade en salle (voir document escalade)	<b>Cours jeunes avec professeur lundi entre 17h30 et 20H :</b> <b>8 - 11 ans : 166€***      12 - 15 ans : 211 €***</b> <b>Escalade libre adulte sous la responsabilité d'un responsable de mur : 111 €***</b>		

\* Pour la troisième personne

\*\* Pour parents et enfants à partir de trois personnes

\*\*\* Ces prix comprennent l'adhésion au club, la licence FFME et l'inscription à l'activité.

**TSVP**

Site Web: <http://www.palaiseau4807.fr> Courriel : [palaiseau4807@wanadoo.fr](mailto:palaiseau4807@wanadoo.fr)

Association affiliée à la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade et à la Fédération Française de la Randonnée Pédestre

Agrément Agence Nationale pour les Chèques-Vacances - Agrément Jeunesse et Sport

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre N° IM075100382

Présidente : Jacqueline Verdagner, Les Verdiers, 127 Avenue du Général Leclerc 91120 Palaiseau

## Autorisation pour l'utilisation de photos.

Je soussigné(e) .....

- autorise l'association PALAISEAU 4807
- n'autorise pas l'association PALAISEAU 4807

à prendre et utiliser les photos  
de moi-même  
de mon enfant : .....

pour les usages suivants :

- Bulletin et site internet du club.
- Journal et site internet municipaux.
- Conseil Général
- Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.

Date:.....

Lieu:.....

Signature:

---

### **Personne à contacter en cas d'urgence (pour les mineurs) :**

Nom :

Téléphone :

---

### **\*\*\* Licences 2016-2017**

### ***Quelques informations.***

*Notre club est affilié à deux fédérations, la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (FFME) et la Fédération Française de la Randonnée Pédestre (FFRandonnée). En fonction de vos activités dans le club, **vous devrez opter pour une licence FFRandonnée ou FFME**. Cette licence est obligatoire pour tous, et doit être renouvelée chaque année.*

*La **FFRandonnée** propose une licence IRA (Individuelle avec Responsabilité Civile et Accident Corporel) à **24 €** pour les activités: randonnée, marche nordique et raquettes.*

*Pour ceux qui veulent pratiquer la grande randonnée et marcher éventuellement avec des crampons sur un névé, de la petite escalade sur une course de niveau peu difficile (niveau PD), ou participer à un trek hors de France, une extension d'assurance est possible.*

*A noter que pour certaines activités, afin de respecter les nouvelles règles relatives au tourisme, le club est amené à demander de bénéficier de l'immatriculation tourisme. Seuls, les adhérents licenciés FFR sont concernés.*

*La licence **FFME** de base (**54,90 €** pour les adultes, incluant une assurance de base **11 €**) s'adresse aux pratiquants de l'escalade, de l'alpinisme, du ski de randonnée, et a fortiori, de la randonnée et des raquettes. La FFME propose un supplément de 5€ pour le ski alpin, 30 € pour le VTT, etc. (voir site FFME, licences). Pour tous renseignements complémentaires (extension d'assurance par exemple), se reporter au site de la FFME.*

*Attention, la FFME n'assure pas la marche nordique.*

**Certificat médical** : quelle que soit la licence, pour une première adhésion, un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de la randonnée pédestre ou de l'escalade (y compris compétition) est requis. Il doit être renouvelé tous les ans pour obtenir une licence FFME.

*Pour la licence FFR ce certificat est à renouveler tous les 3 ans. L'obligation demeure annuelle pour les cas suivants :*

- Les pratiquants âgés de plus de 70 ans
- La pratique de la Rando Santé en club labellisé
- La pratique de la Marche Aquatique Côtière / longe Côte
- La pratique en compétition du Randochallenge

Site Web: <http://www.palaiseau4807.fr> Courriel : [palaiseau4807@wanadoo.fr](mailto:palaiseau4807@wanadoo.fr)

Association affiliée à la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade et à la Fédération Française de la Randonnée Pédestre

Agrément Agence Nationale pour les Chèques-Vacances - Agrément Jeunesse et Sport

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre N° IM075100382

Présidente : Jacqueline Verdagner, Les Verdiers, 127 Avenue du Général Leclerc 91120 Palaiseau